

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

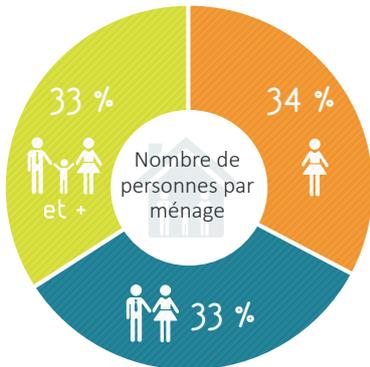
PORTRAIT DU SCoTAM

Imaginons ensemble la mobilité de demain



Qui sont les habitants du bassin de vie ?

2,2 personnes par ménage en moyenne



44 %
des personnes travaillent



22 %
des personnes étudient



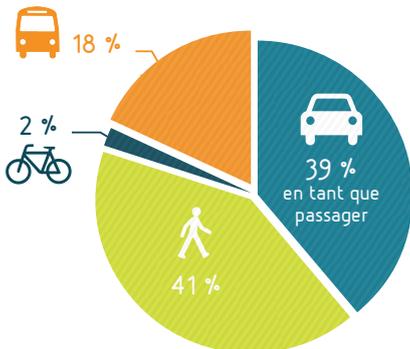
21 %
sont retraités



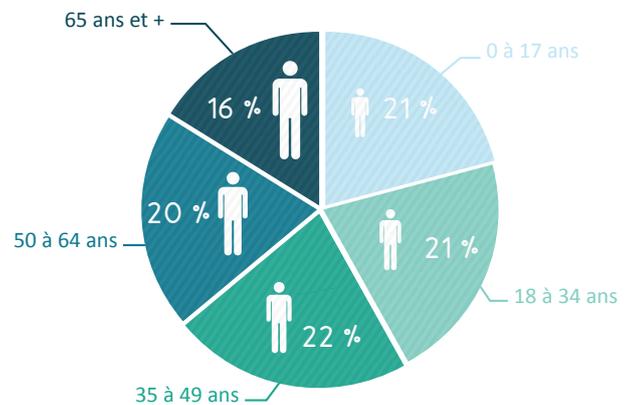
Les jeunes : 1/5 de la population du SCoTAM

Parmi eux, **les 5-17 ans** se déplacent principalement à **pied** et **en voiture en tant que passager**. Ce sont eux qui **utilisent le plus les transports collectifs** avec les 18-24 ans.

Répartition des modes de déplacements pour les 5-17 ans



Répartition de la population par âge

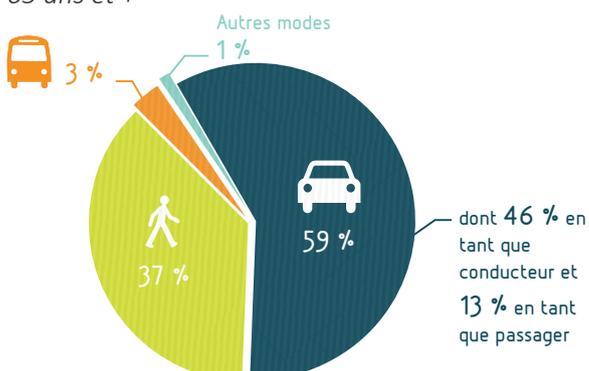


Les personnes de moins de 5 ans n'ont pas été enquêtées mais recensées dans l'enquête.

Les séniors : 1/6 de la population du SCoTAM

Les 65 ans et plus se déplacent avant tout **en voiture en tant que conducteur** et **à pied**.

Répartition des modes de déplacements pour les 65 ans et +



14 % de la population en âge de conduire ne possède pas le permis

Près de 70 % d'entre eux résident dans la métropole messine. 72 % sont des femmes et plus d'un tiers d'entre elles a plus de 65 ans.

26 % des jeunes de 18-24 ans n'ont pas le permis

A noter qu'en France, la part des jeunes (18-30 ans) détenant le permis de conduire est en baisse entre 1993 et 2008.*

*Source : EVOLMOB, Évolution du rapport des jeunes à la voiture. DEMOLI, Y., 2015, Automobile et stratification sociale. Diffusion, caractéristiques et coûts de l'équipement automobile en France depuis les années 1980.

Les ménages du SCoTAM disposent d'autant de vélos que de voitures



- En moyenne, un ménage dispose de **1,3 voiture** et **1,2 vélo**.
- Les écarts sont faibles d'une intercommunalité à une autre.
- Les ménages de Metz Métropole sont les moins équipés** (1,2 voiture et 1 vélo par ménage) mais les mieux desservis en transports collectifs.
- Les ménages du Haut Chemin-Pays de Pange sont les mieux pourvus** (1,9 voiture et 2 vélos par ménage). C'est en partie lié à leur taille : elle est plus élevée que la moyenne (2,6 personnes/ménage).



Le nombre de voitures par ménage correspond aux voitures possédées par le ménage et les véhicules, mis à disposition totale ou limitée, à au moins une personne du ménage.

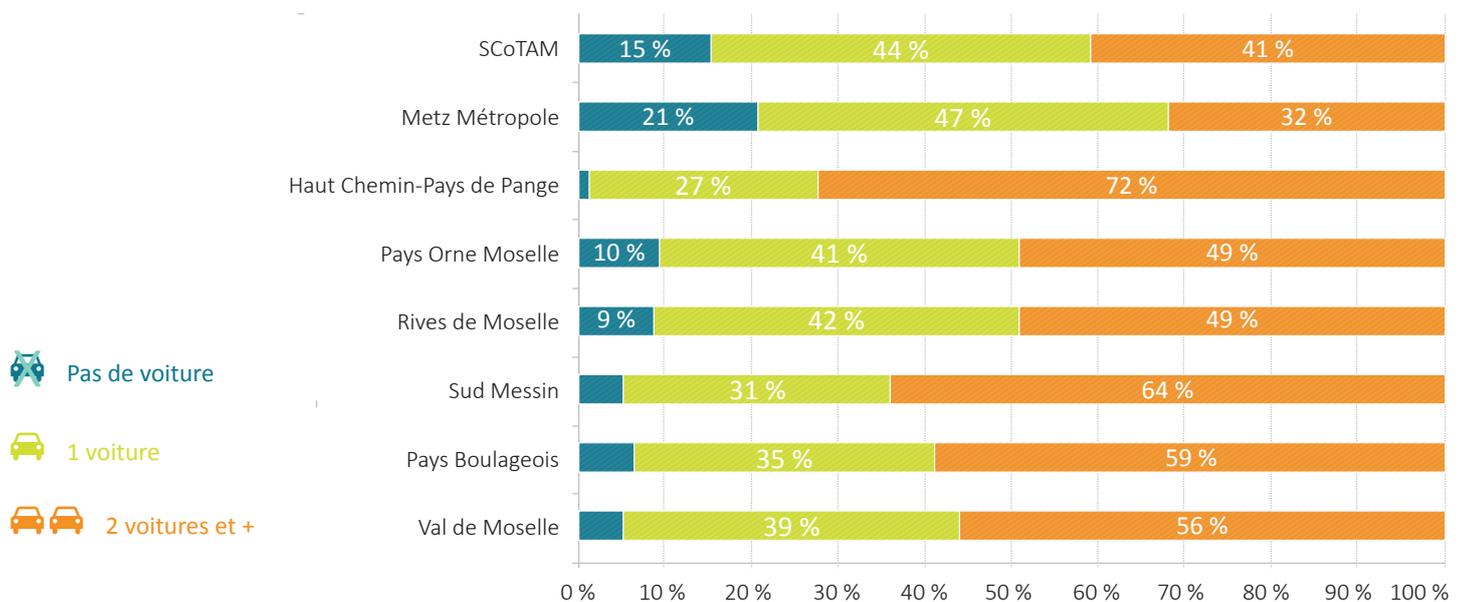
Le nombre de vélos par ménage correspond aux vélos en état de marche et utilisables sur la voie publique. Tous les vélos sont concernés, y compris ceux qui n'appartiennent pas au ménage et qu'il peut utiliser librement.

En moyenne, 1 ménage sur 7 n'est pas motorisé

- 1 ménage sur 5 à Metz Métropole...**
- Moins de 10 % des ménages hors Metz Métropole...**
- Un tiers des personnes seules...
... n'a pas de voiture.**



Répartition du nombre de voitures par ménage



Seules les parts de déplacements statistiquement significatives sont représentées.

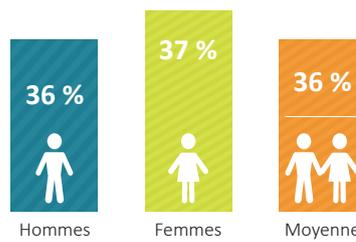
Combien de déplacements effectuent les habitants ?

Mobilité moyenne selon le sexe



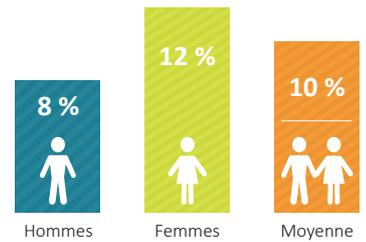
Les femmes et les hommes :
environ 4 déplacements/jour

Hypermobiles



Autant d'hypermobiles chez les
hommes que chez les femmes

Non mobiles



Une part de non mobiles plus
importante chez les femmes



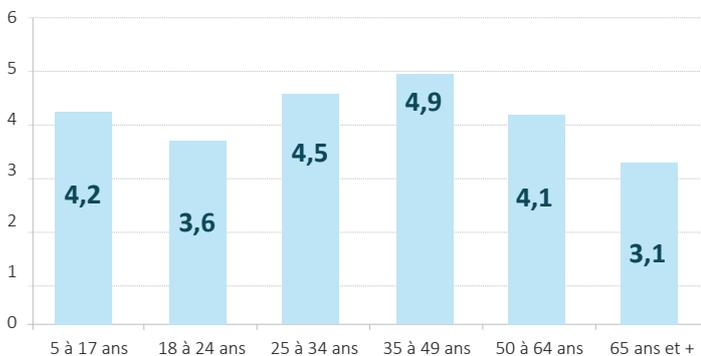
Les non mobiles désignent les personnes qui ont déclaré ne s'être pas déplacées le jour de semaine enquêté.

Les hypermobiles sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour.



Entre 25 et 50 ans, la mobilité est la plus élevée

Nombre moyen de déplacements selon l'âge



Cette forte mobilité est à mettre en relation avec **les activités familiales** qui peuvent être nombreuses à cette étape de la vie où les ménages s'agrandissent.

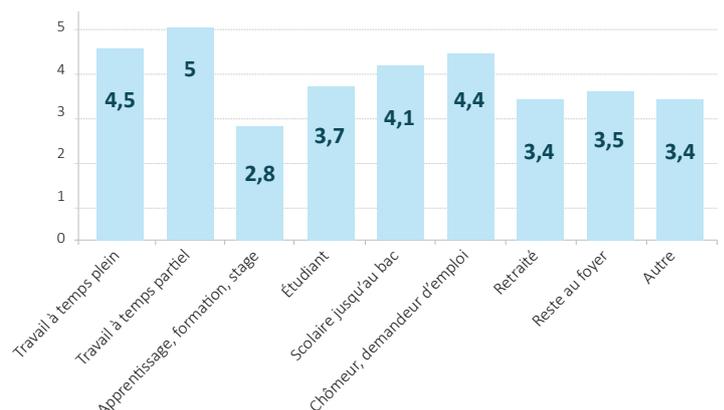
Cela génère par exemple **des déplacements pour accompagner** les enfants à l'école ou à leurs loisirs. **L'activité professionnelle est également intense** à la tranche d'âges 25-50 ans.

Les scolaires et les actifs, pas les seuls mobiles... les chômeurs aussi



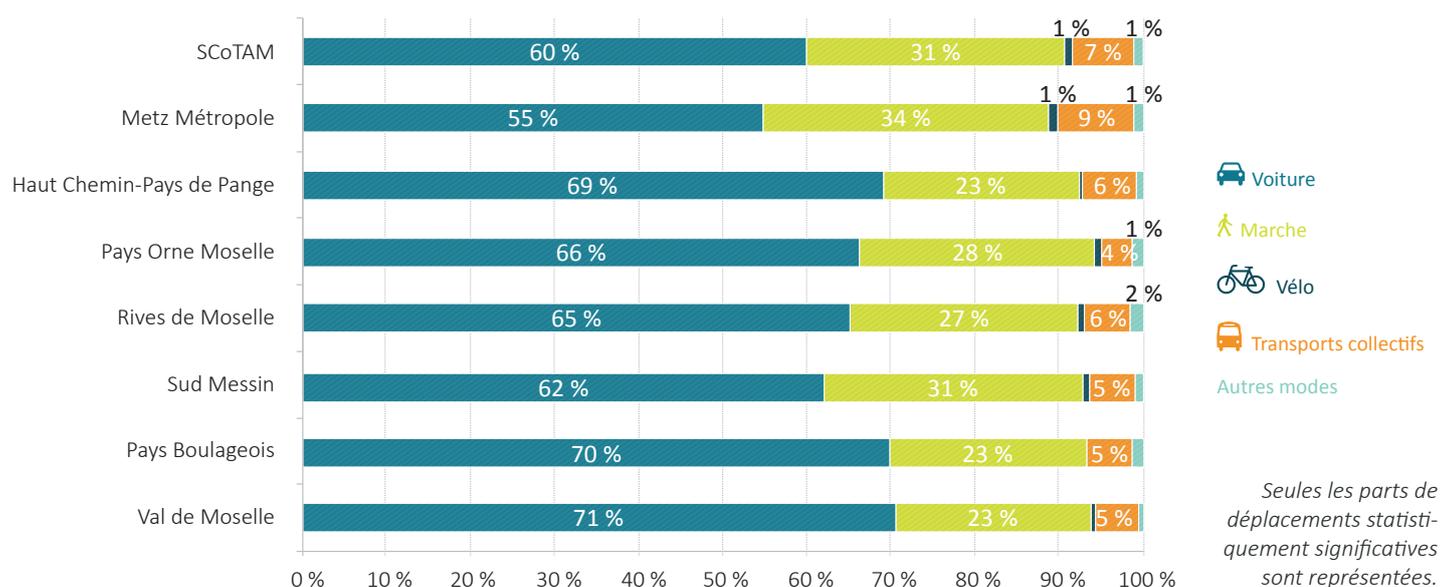
- Une personne au chômage ou en recherche d'emploi réalise plus de déplacements qu'un élève ou un étudiant et presque autant qu'un actif à temps plein, soit 4,4 déplacements par jour.
- Les retraités et les personnes au foyer réalisent, quant à elles, près de 3,5 déplacements par jour.
- Ainsi, ces personnes plus en marge de la vie professionnelle et des études ne sont pas réduites à « l'immobilisme ».

Nombre moyen de déplacements selon l'occupation principale



Comment se déplacent-ils ?

Répartition des déplacements quotidiens des habitants selon leur territoire de résidence



- **Metz Métropole** : les habitants se déplacent à pied et en transports collectifs plus que la moyenne des habitants du SCoTAM.
- **Sud Messin, Pays Orne Moselle et Rives de Moselle** : les habitants marchent beaucoup à pied (27 % à 31 % de leurs déplacements).
- **Val de Moselle, Pays Boulageois et Haut Chemin-Pays de Pange** : les habitants utilisent moins les modes actifs (marche, vélo) que leurs voisins, ils se déplacent davantage en voiture.

Combien de temps et sur quelle distance ?

En moyenne, un habitant consacre **1h** à ses déplacements quotidiens dans le SCoTAM et parcourt **20 km**

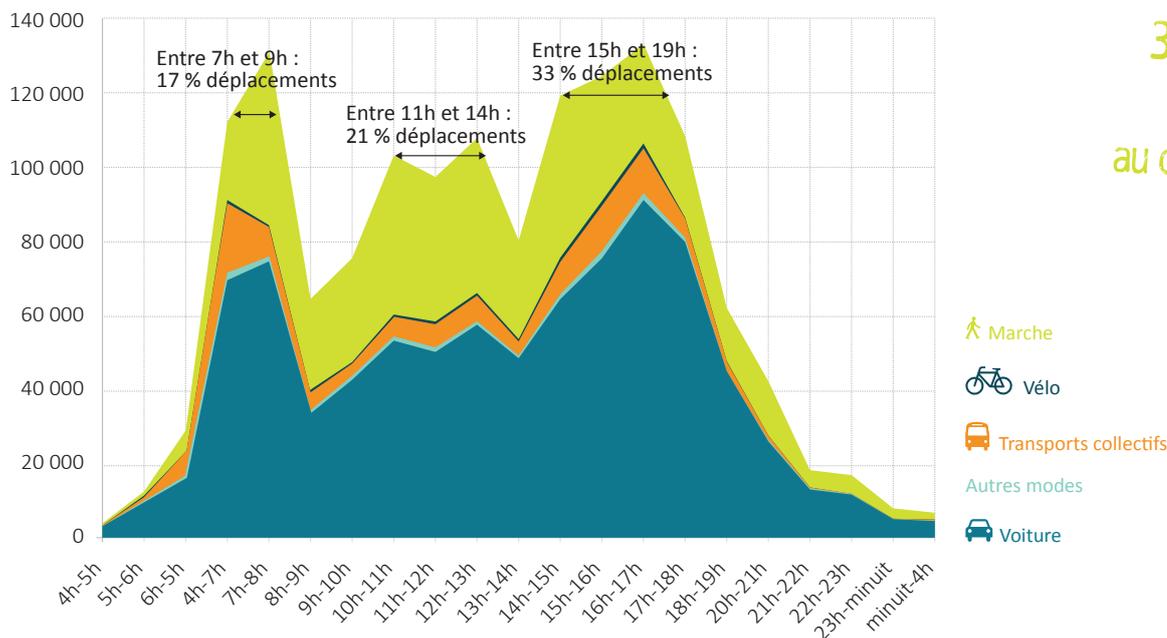
Durée et distance pour se déplacer par personne et par jour dans le SCoTAM



- Le temps passé pour se déplacer varie modestement, **les distances parcourues diffèrent beaucoup plus.**
- **Les habitants du Val de Moselle et du Sud Messin** parcourent **de plus longues distances.**
- **Les habitants des territoires les plus denses** (Metz Métropole, Rives de Moselle et Pays Orne Moselle) parcourent **les plus courtes distances.** Ils sont plus près des pôles d'emplois, des commerces et des services.

Quand se déplacent-ils ?

Nombre de déplacements par tranche horaire de départ



3 pics classiques de déplacements au cours de la journée

Deux grandes périodes de pointe rythment la journée :



Le midi propice à la marche

Le matin, période de pointe resserrée, entre 7 h et 9 h, concentre 17 % des déplacements quotidiens des habitants du SCoTAM dont :

- 60 % des déplacements se réalisent en **voiture**
- 28 % à **pied**
- 11 % en **transports collectifs**

Les déplacements pour aller travailler culminent à cette période de la journée.

Pour la garderie et l'école, le pic se situe entre 8 h et 9 h. Pour les études secondaires et supérieures, c'est entre 7 h et 8 h.

L'après-midi, période de pointe plus évasée, entre 15 h et 19 h, regroupe un tiers des déplacements quotidiens des habitants dont :

- 64 % sont effectués en **voiture**
- 26 % à **pied**
- 8 % en **transports collectifs**

Les déplacements de retour au domicile dominent. Les horaires de sortie du travail ou des études sont variables et donc étalés sur cette période de la journée.

Ils regroupent 1/5 des déplacements quotidiens dont :

- 52 % en **voiture**
- 40 % à **pied**
- 6 % en **transports collectifs**

Entre 12h et 13h, on observe un pic de déplacements pour les loisirs.

Les achats : des déplacements étalés sur la journée



Ils se répartissent sur deux plages horaires qui coïncident avec l'ouverture des commerces : entre 9 h et 11 h et entre 14 h et 19 h.

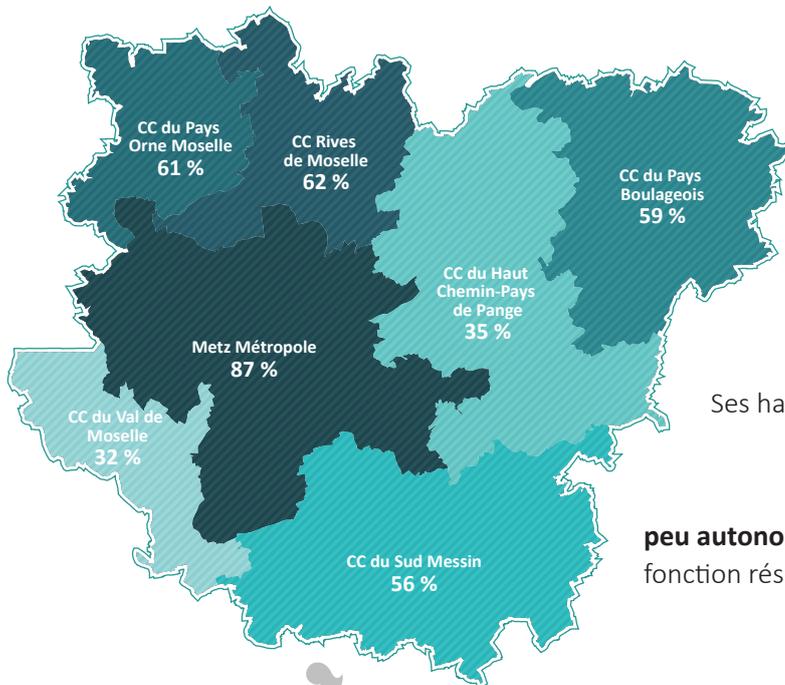
Quelle géographie des déplacements...

1,32 million de déplacements quotidiens au sein du SCoTAM :
85 % sont internes aux intercommunalités et 15 % sont des flux d'échanges entre elles.

Au sein de leurs intercommunalités de résidence ?



Part des déplacements réalisés par les habitants dans leur intercommunalité de résidence



Une répartition des déplacements révélatrice de l'attractivité des territoires

- Le niveau d'offres d'emplois, d'équipements et de services des territoires traduit leur attractivité vis-à-vis de leurs habitants.
- Metz Métropole : le plus attractif.**
Ses habitants y réalisent 87 % de leurs déplacements.
- Val de Moselle et Haut Chemin-Pays de Pange : peu autonomes,** marqués par l'importance de leur fonction résidentielle.



Entre les intercommunalités du bassin de vie ?

Répartition des flux d'échanges quotidiens entre les intercommunalités du SCoTAM

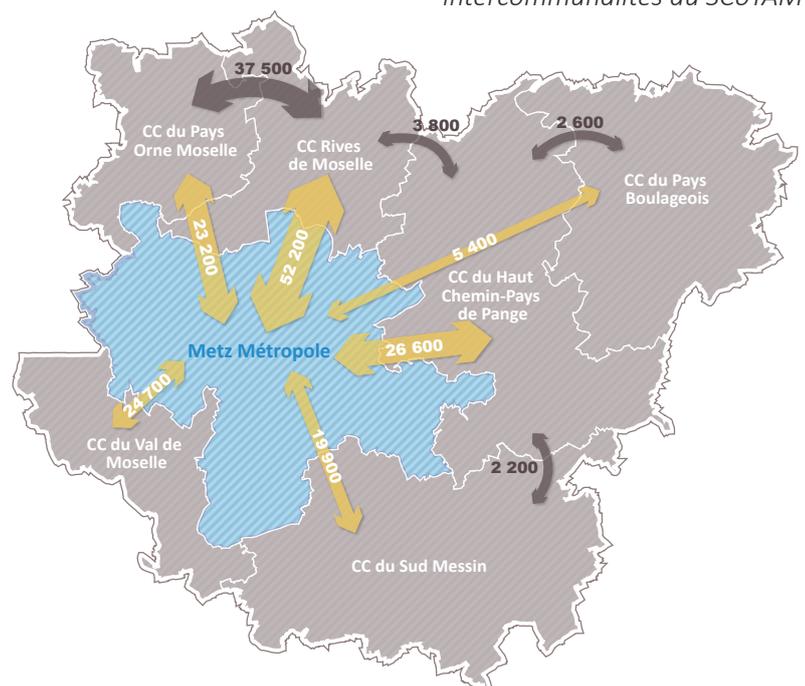
Des flux d'échanges articulés avec Metz Métropole

- 152 000 échanges quotidiens** entre Metz Métropole et les intercommunalités voisines.
90 % en voiture et 8 % en transports collectifs interurbains.
- 52 000 échanges quotidiens** entre les intercommunalités hors Metz Métropole.

Deux-tiers de ces flux sont réalisés par les habitants des intercommunalités hors Metz Métropole

Ceux-ci se rendent à Metz Métropole pour :

- le travail (33 % des déplacements)
- les études (17 %)
- les loisirs (16 %)
- l'accompagnement (14 %)
- les achats (12 %)



Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés (supérieurs à 2 000 déplacements).

Et avec les territoires extérieurs ?

127 000 flux d'échanges quotidiens entre le SCoTAM et les territoires extérieurs

Des flux principalement orientés vers les territoires au nord du SCoTAM

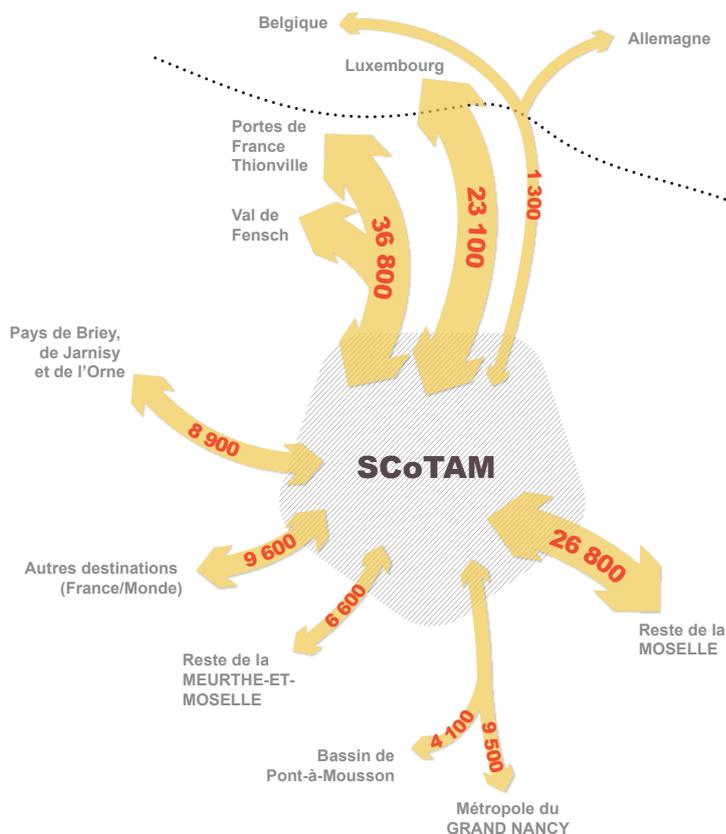
- Près de 30 % des échanges sont réalisés avec Portes de France Thionville - Val de Fensch
- 18 % avec le Luxembourg
- 7 % avec le Pays de Briey, de Jarnisy et de l'Orne.

La voiture est quasi exclusive hormis pour les flux avec le Luxembourg où la part des transports collectifs atteint plus d'1/4 des déplacements.

Le travail est globalement le motif majoritaire.

En dehors de ces territoires :

- 21 % des échanges sont effectués avec le reste de la Moselle
- 11 % avec la Métropole du Grand Nancy et le Bassin de Pont-à-Mousson.



Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/pdu-metz-metropole
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM
 Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), décembre 2017
 Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM
 Sources : EDGT SCoTAM 2017

